



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DE DANSE SUR GLACE

COMMISSION NATIONALE DES OFFICIELS D'ARBITRAGE

COMPTE RENDU DU 13 MAI 2009

Consultation par e-mail

Participants : Madame Marotel
Mesdemoiselles Duprez, Haguenauer
Messieurs Beau, Guérin, Hamel, Molina, de Paix, Vandebroeck

Désignation d'un Responsable des Officiel d'Arbitrage de Ligue

Aurélie Ferdani a fait savoir à la Commission qu'elle souhaitait cesser ses fonctions de Responsable des Officiels d'Arbitrage de Ligue pour les régions Nord-Pas de Calais, Picardie et Champagne-Ardennes.

Conformément à la Règle 5112, et en accord avec Dominique Lorenc, président de la Commission Sportive de Danse sur Glace de la Ligue concernée, la Commission a désigné Paul Archer pour remplacer Aurélie à compter du 1^{er} juillet 2009.

Paul sera invité à la réunion de la Commission conjointe avec les Responsables des Officiels d'Arbitrage des Ligues qui se tiendra le 27 juin. Il se sera préalablement concerté avec Aurélie pour préparer cette réunion.

La Commission remercie Aurélie pour le travail qu'elle a accompli pendant plusieurs années.